



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 12 juin 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 35

Convocation du Conseil Municipal :
le 2 juin 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 15 juin 2006

**Tarifs municipaux 2006 - tarifs des activités sportives de l'été 2006
sur le site de Pré Leroy**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA, M. Michel GENDREAU

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, Mme Jacqueline LEFEBVRE, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Valérie UZANU donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT.
Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
Mme Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 juin 2006

DELIBERATION D20060224

Monsieur Luc DELAGARDE, Adjoint au Maire, expose :
Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire,

La Ville de Niort met en place, pour la première fois, des animations sportives sur le site du Pré-Leroy. Elles se dérouleront du 10 juillet au 27 août 2006. Elles seront diversifiées et attrayantes et auront pour objectif de dynamiser l'été sportif niortais.

Ces animations seront menées par le Service des Sports en partenariat avec les Clubs Sportifs niortais. Elles seront encadrées par les éducateurs possédant un brevet d'Etat dans chacune des disciplines proposées. Elles auront lieu pendant deux créneaux horaires de 2 heures, un le matin et l'autre l'après midi.

Ces activités sportives visent notamment des Centres de Loisirs Sans Hébergement de la Ville de Niort, de la Communauté d'Agglomération de Niort, du Département, de la Région voire au-delà, ainsi que différents organismes comme :

- Les comités d'Entreprises,
- Les Maisons Pour Tous,
- Les institutions privées,
- Les clubs sportifs,
- Les pratiquants libres niortais,
- Les pratiquants libres de passage à Niort pendant les vacances.

Pendant les créneaux horaires encadrés par le service des sports, les animations sportives seront gratuites pour les Centres de Loisirs de la Ville de Niort et payantes pour les autres organismes. Au-delà de ces créneaux, les activités pilotées par les associations seront gratuites pour les pratiquants niortais et non niortais.

Il convient en conséquence de fixer les tarifs qui seront en vigueur pour la période et les créneaux horaires précités.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Adopter les tarifs des animations sportives qui se dérouleront sur le site de Pré Leroy du 10 juillet au 27 août 2006, comme présentés dans le tableau annexé.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	35
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	10

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Luc DELAGARDE

[Ordre du jour](#)